



Le mot du Président

Ashwani Singh



Chers voisins, Chers amis de la Résidence Apollo,

Depuis la distribution d'Apollo Infos de mars 2018, deux événements marquants ont eu lieu dans notre association : tout d'abord l'assemblée générale ordinaire du 24 avril en présence de notre invité, Monsieur le Conseiller administratif Philippe Decrey, accompagné de responsables de deux des services sociaux de la commune, à savoir les Correspondants de nuit et Travailleurs sociaux hors murs ; puis nous avons tenu un stand à la fête des écoles le 29 juin, ce qui pour l'ARA, constituait une première (v. le bref compte rendu figure en page 2).

Vous trouverez également dans ce numéro deux interviews : celle en page 3 du Commandant de la Compagnie des Sapeurs-pompiers de Thônex, le Capitaine Raphaël Wittwer, qui sera notre invité le mardi 27 novembre ; celle ensuite en page 7 de votre serviteur récemment élu Président du Groupement des propriétaires d'appartement (GPA) et membre du comité de la Chambre genevoise immobilière (CGI).

Le 27 novembre 2018 à 18h00 au restaurant de école Adrien-Jeandin : l'ARA accueille le Capitaine Wittwer et les sapeurs-pompiers de Thônex ; détails en p.8 ; venez nombreux !

Monsieur Edouard Houman, 14 Adrien-Jeandin, Conseiller municipal, nous parle de la richesse de l'offre culturelle à Thônex et dans les Trois-Chêne en page 4. Divers sujets intéressant notre résidence sont traités en page 5 et 6.

Enfin, je tiens à remercier nos annonceurs : l'assureur AXA, ainsi que les entreprises DCL (peinture) et Duret (menuiserie, isolation des caissons de stores). Ces entreprises connaissent bien notre résidence ; pensons à elles lorsque nous serons appelés à choisir nos prestataires de services.

Bonne lecture, et j'espère vous retrouver nombreux lors de notre soirée du 27 novembre !

Retrouvez nous sur la page
Facebook de l'Association
Résidence Apollo



Assemblée générale du 24 avril 2018

Tenue au restaurant de l'école Adrien-Jeandin, notre rencontre avec Monsieur Decrey et quelques-uns de ses collaborateurs du domaine social a été l'occasion de prendre connaissance de l'activité de ces services.

Thônex emploie actuellement trois Travailleurs sociaux hors murs (TSHM) et six Correspondants de nuit (CdN). Les TSHM mettent leur compétences au service des demandes ou besoins de jeunes de 13 à 25 ans en rupture ou qui ont des problèmes familiaux, afin de leur offrir un accompagnement pour les aider à progresser et avancer au mieux dans leur parcours de vie, ou de construire un projet. Ils disposent d'un réseau important et de connaissances variées qui permettent souvent aux jeunes de trouver des solutions, et parfois des places en apprentissage. Ils leur proposent aussi de petits jobs (p. ex. participation aux fêtes communales pour la collecte des déchets, stands de distribution de petite poubelle verte), et organisent des activités le mercredi et le vendredi soir.

Quant aux CdN, ils agissent en tant que médiateurs dans les conflits ; ils font appel à la Police municipale ou cantonale en cas de besoin car ils n'ont pas eux-mêmes de compétences policières et ne peuvent pas, par exemple, procéder à des contrôles d'identité. Les CdN étaient intervenus au 8 Adrien-Jeandin lorsque des groupes de jeunes avaient pris l'habitude de s'installer dans l'entrée en vandalisant les boîtes aux lettres, les cassant et les aspergeant de mousse à raser, puis en laissant trainer mégots, paquets de chips, cartons de pizza, bouteilles, cannettes et autres déchets. Depuis que les CdN incluent un passage au 8 Adrien-Jeandin dans leurs rondes régulières, il semble que les problèmes seraient moins fréquents, voire maîtrisés.

L'assemblée générale a également été l'occasion de présenter le programme proposé pour le reste de l'année 2018, dont la tenue d'un stand à la fête des écoles, un concours de pétanque¹, une soirée en automne avec un thème à définir et la participation à Thônœl.

Pour le PV de l'assemblée générale, voir apexserv.com/ARA/Documents/PV_AGO_2018.pdf

Comme de tradition, nous avons clôturé la soirée avec un apéritif convivial offert par l'association, les délicieux amuse-bouche fort appréciés ayant été une fois de plus élaborés par Mme Sara Al-Sammak, 8 Adrien-Jeandin.

¹ Reporté au printemps 2019.

Fête des écoles

Notre stand proposait des boissons (sodas, thé froid, eau minérale, bière, vin rouge, rosé et blanc), ainsi que les assiettes « orientales » ou « libanaises », élaborées là aussi, par « La cuisine de Sara ».

C'était une première pour l'ARA. Notre stand a connu un grand succès puisque vers 21h00 déjà, toute la nourriture avait été vendue. La soirée s'est toutefois prolongée entre nous, et la caipirinha du stand des pompiers, à côté du nôtre, a mis tout le monde de bonne humeur ! Bien que cela n'ait pas été pour nous le but premier, cette participation a permis de renflouer notre caisse de quelques centaines de francs. Un grand merci à nos bénévoles, notamment celles et ceux qui ne font pas partie du comité de l'ARA et dont l'aide a été précieuse et fort appréciée : Brigitte, Claire, Edouard, Elisabeth, Françoise, Janine, Karin et Susanne ; merci également à Sara et Mushrek qui ont confectionné et servi les repas.



La caipirinha des pompiers sur le stand voisin a mis tout le monde, dont Françoise, ci-dessus, de bonne humeur !



Quelques bénévoles : Suzanne, Edouard, Claire et Mushrek



Bienvenue sur le stand de l'ARA !

Sara Al-Sammak,
8 Adrien-Jeandin,
de l'éponyme
« Cuisine de Sara ».

cuisinesara@yahoo.com

[www.facebook.com/
Cuisinesara-
1079068235486120](https://www.facebook.com/Cuisinesara-1079068235486120)

Merci encore et bravo !



Interview du Capitaine Raphaël Wittwer, Commandant de la Compagnie des Sapeur-pompiers de Thônex



ARA : *Monsieur le Commandant (ou doit-on dire Monsieur le Capitaine ?), merci d'avoir accepté notre invitation pour nous parler des sapeurs-pompiers de Thônex le 27 novembre. Mais tout d'abord, c'est quoi un « capitaine » par rapport à un « commandant », bien que nous ayons compris que vous êtes les deux à la fois ?*

Raphaël Wittwer : Le terme « capitaine » est un grade, qui est acquis après une formation, et « commandant » une fonction dans une organisation, soit le responsable d'une compagnie.

ARA : *Merci pour cette précision. Maintenant, quelle est la différence entre les pompiers professionnels de la Ville de Genève (les « SIS ») et les pompiers volontaires, tels que ceux de la Compagnie de Thônex ?*

RW : Les pompiers volontaires exercent leur activité de secours au service de la population en plus de leur métier, tandis que c'est le travail à 100% des pompiers professionnels. Ainsi, les pompiers volontaires interviennent le soir, la nuit et le week-end, alors que les professionnels interviennent la journée et lors d'interventions importantes ou qui demandent des spécialisations.

ARA : *Pouvez-vous nous donner quelques statistiques sur la composition de la compagnie, par exemple le nombre au total, ainsi que le nombre d'officiers et sous-officiers de l'Etat-major. Y en a-t-il qui habitent Apollo ?*

RW : Environ 40 à 50 sapeurs composent la compagnie dont 25% de cadres. Trois sapeurs habitent Apollo, dont un officier et un sous-officier supérieur.

ARA : *Etes-vous assez dans la compagnie ou cherchez-vous des nouveaux aspirants ?*

RW : Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux pompiers volontaires. En effet, il y a un renouvellement permanent de l'effectif, avec des départs dus à l'âge ou lorsqu'un sapeur quitte la commune. Les personnes intéressées peuvent nous consulter notre site Internet : www.sfithonex.ch

ARA : *Il semble que vous interveniez souvent à la Résidence Apollo. Est-ce majoritairement pour des incendies ou suspicion d'incendie, pour des dégâts d'eau ou pour autres problèmes encore, et pouvez-vous nous donner quelques statistiques de vos interventions dans notre résidence ?*

RW : Depuis le début de l'année, il y a eu trois interventions, deux pour de l'assistance sanitaire et une pour des animaux. Ces dernières années, il y a également eu quelques interventions pour des inondations ou des odeurs/fumées. Mais il n'y en a ni plus, ni moins qu'ailleurs sur la commune. La lutte contre l'incendie et les suspicions d'incendie ne représente qu'environ 15% du total des interventions des pompiers.

ARA : *Bien sûr vous nous en parlerez le 27 novembre, mais constatez-vous, lors de vos interventions à la Résidence Apollo, que certains problèmes sont récurrents et pourraient être évités si quelques précautions de base étaient respectées ?*

RW : Le principal problème est le stationnement sauvage, particulièrement devant les accès de secours. Les interventions sont de ce fait ralenties ; sinon, les précautions de base sont toujours les mêmes, comme ne pas laisser de sources de forte chaleur sans surveillance ou de ne pas se lancer dans des travaux trop complexes chez soi.



Le « tonne-pompe », véhicule phare de la compagnie.

ARA : *Disposez-vous de grandes échelles pouvant atteindre notre 17^e étage, et qu'en est-il en réalité sur l'utilité de ce dispositif ?*

RW : Il existe de nombreux moyens de sauvetage et d'extinction. Ils sont utilisés en fonction du type de sinistre et de son emplacement dans le bâtiment. Il n'y a donc pas de dispositifs plus utiles que d'autres. Une grande échelle peut monter jusqu'à 30m, donc elle

n'attendra pas le 17^e étage. Mais à Apollo, il existe d'autres moyens, tels que les colonnes sèches dans les cages d'escaliers, qui nous permettent d'amener rapidement de l'eau aux étages; ou les sorties de secours sur le toit qui permettent de passer d'un bâtiment à l'autre. Il faut donc laisser leur accès libre en permanence.

ARA : pour conclure sur une note légère, la compagnie a certainement de nombreuses admiratrices à Apollo, alors prévoyez-vous pour 2019 un calendrier « hot » ?

RW : Ce n'est pas prévu pour 2019, mais on garde la surprise pour une prochaine année !

ARA : Beaucoup languiront d'ici-là ! En attendant, merci Monsieur Wittwer, merci également d'avoir accepté notre invitation pour le 27 novembre, et donc à bientôt !

Une culture vivante et diversifiée à Thônex et dans les Trois Chêne !

La parole à M. le Conseiller municipal **Edouard Houman, 14 Adrien-Jeandin**, membre de la commission culture et président de l'association intercommunale « Trois Chêne Culture ».



La culture « grand spectacle »

La Commune de Thônex a conclu depuis quelques années un partenariat avec la société de production Opus One. Celle-ci s'engage à présenter entre quinze et vingt spectacles par an à la Salle des Fêtes. La programmation « Thônex Live » a ainsi permis d'accueillir un grand nombre d'artistes de renom venus d'univers musicaux très variés. Cette saison, les spectateurs thônésiens pourront ainsi aller applaudir, entre autres, Charlotte Gainsbourg, Dadju, Cœur de pirate ou encore Eddy de Pretto.

La culture « de proximité »

Parallèlement, le service culturel de la Commune de Thônex propose une saison de spectacles à la salle polyvalente du Bois-des-Arts qui a été récemment rénovée pour pouvoir accueillir des représentations dans des conditions techniques de qualité. La programmation éclectique – allant d'un concert de métal à un spectacle d'hypnose – s'adresse à l'ensemble de la

population. « Thônex, la culture avec vous » fait la part belle aux pièces de théâtre, aux spectacles d'humour et surtout aux représentations pour enfants qui connaissent toujours un franc succès.

Trois Chêne Culture

« Trois Chêne Culture » (3CC) est une association créée par les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex pour porter une politique culturelle intercommunale. Le soutien aux artistes et associations culturelles locales a toujours été une priorité de 3CC. Les projets culturels à destination des familles et le soutien à la littérature ont été, depuis le départ, des axes forts de la culture chênnoise.

Les boîtes à livres qui ont essaimé un peu partout sur le territoire des Trois Chêne est un projet créé par 3CC. Elles permettent aux habitants de déposer les livres dont ils n'ont plus l'usage et, à l'inverse, de profiter de ceux qui y sont laissés. De plus en plus d'habitants réclament des boîtes aux pieds de leurs immeubles, à l'image des habitants d'Apollo qui ont récemment fait une demande ; celle-ci a été accueillie favorablement.

L'Orchestre des Trois Chêne, qui offre à la population trois concerts par an dont un à la Salle des Fêtes, est financé par 3CC. Dans le cadre du partenariat entre ces deux associations, une « flash mob » a été organisé en juin dernier sur la Place de Graveson. Plusieurs dizaines de musiciens de l'orchestre ont ainsi interprété deux morceaux de manière spontanée pour le plus grand plaisir de la centaine de spectateurs.



L'orchestre des Trois-Chêne propose chaque année un concert à la Salle des fêtes de Thônex.

Entre autres projets à succès de 3CC, nous pouvons encore citer :

- le prix littéraire chênnois, qui récompense un premier roman d'un auteur de Suisse romande ;

- la mise à disposition de pianos sur les communes chénoises durant l'événement « Jouez, je suis à vous » ;
- l'organisation d'une aventure grandeur nature fin septembre qui a réuni près de 250 participants ; l'objectif était de découvrir de manière ludique et pédagogique, dans la peau de Sherlock Holmes ou d'Indiana Jones, le patrimoine culturel, historique et environnemental des Trois Chêne.

Pour ne pas manquer un évènement :

www.3chene-culture.ch , et

www.thonex.ch/que-faire-a-thonex/envie-de-culture/

Vos propositions sont également toujours les bienvenues, qu'elles soient adressées à la Commune de Thônex, à la Commission Culture du Conseil municipal ou encore au soussigné, edouard.houman@thonex.ch. Pour conclure, je ne peux que vous encourager à participer à ces nombreux et beaux projets culturels organisés à Thônex et sur les Trois Chêne !

La fresque, qui ne se fera pas...

La fresque sur la façade nord du 8 Adrien-Jeandin, prévue dans le cadre des travaux d'isolation, a été refusée par l'Office des autorisations de construire, qui a invoqué le préavis négatif de la Commune de Thônex, suivi de celui, également négatif, de Commission cantonale d'architecture pour des motifs subjectifs et d'ordre esthétique.

Les motifs avancés par la Commune étaient quant à eux d'ordre financier. Après qu'un des Conseillers administratifs, duquel est d'ailleurs venu l'idée d'une fresque sur ce mur, se soit formellement engagé par écrit concernant la participation de la Commune à son financement, un de ses collègues, prétendument pas au courant de cet engagement, s'y est opposé arguant que la Commune n'avait pas de budget pour ce type de réalisation. Le 8 Adrien-Jeandin et la Commune exploraient ensemble une issue possible à cette impasse lorsque le refus d'autorisation est tombé. Réunis en assemblée générale le 3 mai dernier, les copropriétaires du 8 Adrien-Jeandin ont décidé de ne pas faire recours², tout en regrettant la reculade surprenante et décevante du Conseil administratif.

Cette fresque ne se fera donc pas et c'est dommage. Elle était inspirée d'une œuvre du peintre Armand Frascarolo, qui a lui-même habité au 8 Adrien-Jeandin les dernières années de sa vie, et aurait constitué, pour ses proches et tous ceux qui l'ont connu, un bel hommage rendu à l'artiste. Elle avait, entre autres, aussi le soutien financier du Centre commercial de Thônex.

² Il aurait fallu laisser les échafaudages en place et payer leur location pendant six à huit mois dans l'attente d'une décision de justice, dont l'issue n'était pas certaine.

En effet, les premiers bénéficiaires de l'impact visuel de cette fresque n'auraient même pas été les habitants d'Apollo, bien qu'ils auraient été fiers d'habiter « l'immeuble où il y a la fresque », mais plutôt les clients du centre commercial - et plus particulièrement du Molino -, les habitants de la rue de Genève côté sud et les piétons à l'arrêt de tram et à la place de Graveson, donc en définitive les piétons et habitants du centre urbain de Thônex.

Alors rêvons de ce qu'aurait pu être cette façade ...



Pour vos travaux de peinture :

DCL, 022 348 98 52, info@dc-peinture.com

La pétanque

Les beaux jours, à 15h en hiver et 16h en été, on retrouve le groupe d'habités sur le terrain de boules situé devant les 20 et 22 Adrien-Jeandin (côté sud). Or ce terrain mériterait un sérieux rafraîchissement (aplanissement, ajout de gravier, compactage avec plaque vibrante, notamment), dont nous examinons actuellement le coût pour voir dans quelle mesure l'ARA pourrait en assumer la totalité ou une partie.

Un concours de pétanque au printemps 2019, avec une participation payante (modique) des concurrents, pourrait être un moyen complémentaire de réunir le budget. Ce concours, qui se déroulerait sur une grande partie d'un samedi³ - que nous espérons d'avance ensoleillé -, remplacerait le traditionnel « pique-nique dans le parc » de juin, dont il garderait toutefois certaines caractéristiques sympathiques (tables et bancs, sangria, saucisses grillées, etc.). Il serait bien sûr ouvert à tous, joueurs, supporters, spectateurs. Nous reviendrons vers vous en temps utile avec plus d'informations.



Les concours précédents avaient connus un grand succès.

³ Un concours sous forme de « triplète », « à la mêlée » (équipes tirées au sort), avec 24 joueurs, chaque joueur jouant trois parties sur un seul terrain, prendrait six à huit heures.

Circulation

Nous attendons la réouverture de l'avenue de Thônex à la circulation bidirectionnelle à la fin de l'année, comme cela avait été communiqué au début des travaux. Espérons que les temps morts observés sur ce chantier ne vont pas retarder cette réouverture, et que l'on pourra enfin étudier la possibilité de mettre Adrien-Jeandin en zone 30 et/ou y interdire les poids-lourds, comme cela nous avait été suggéré par les responsables de la DGT en septembre 2016.

Une meilleure perméabilité piétonne de la rue de Genève est inscrite dans le plan directeur communal. Une possibilité de la réaliser reste le passage piéton à la sortie nord du centre commercial.

Nous restons vigilants et proactifs sur ces deux dossiers, pour lesquels nous vous tiendrons informés de l'avancement dans une prochaine communication.

Erratum : dans le numéro précédent d'Apollo Infos, il avait été écrit qu'à Moillesulaz, côté Gaillard, la rue de Genève serait à sens unique en direction de la Suisse ; or vérification faite, le double sens sera maintenu.



L'assurance

d'un bon conseil



Agence principale de Thônex
Enrico Castelli
Conseiller
Rue de Genève 113, 1226 Thônex
T 022 860 85 05
M 079 944 44 96
enrico.castelli@axa.ch



Le Groupement des propriétaires d'appartement (GPA)

Interview de M. Ashwani Singh, 16 Adrien-Jeandin, réalisé par Mme Victoria Becker, membre du Conseil de copropriété du 16 Adrien-Jeandin

Victoria Becker : *Monsieur Singh, vous avez été élu, en mai dernier, membre du comité de la Chambre genevoise immobilière et président du Groupement des propriétaires d'appartement. Félicitations, et pouvez-vous nous expliquer en quoi consistent ces structures ?*

Ashwani Singh : le Groupement des propriétaires d'appartement (GPA) est une des sections de la Chambre genevoise immobilière (CGI). Il compte actuellement environ 2000 membres, en augmentation régulière. La CGI en est l'association faitière, regroupant des sections qui représentent les propriétaires des différents types de biens fonciers, dont les immeubles de rendement, les villas, les appartements, les biens ruraux et les biens commerciaux.

VB : *plus précisément, de quelle manière le GPA représente-t-il les copropriétaires de PPE ?*

AS : par la promotion de la PPE tout d'abord, en soutenant les mesures visant à en réaliser la plus forte proportion possible et le plus grand nombre dans les nouveaux projets d'urbanisation, car le nombre fait la force et plus les copropriétaires de PPE seront nombreux, mieux nous seront écoutés et plus nous serons respectés par le pouvoir politique. Ensuite par la défense de la PPE, ce qui va de pair, en s'opposant avec toute notre énergie aux mesures qui pourraient affaiblir ou dénaturer la PPE, comme nous l'avons malheureusement vécu récemment avec la « Loi PAV⁴ ». Défendre les propriétaires d'appartement, c'est également s'opposer aux augmentations de la valeur locative et de l'impôt immobilier qui pointent le bout de leur vilain nez. Fort heureusement, la CGI dispose d'un comité législatif et de relais parmi les députés au Grand Conseil, ce qui lui permet de déposer des projets de loi. Elle s'engage également dans des campagnes pour soutenir ou rejeter les objets soumis aux votations populaires, et lance également des initiatives et des référendums sur des sujets qui concernent la propriété foncière.

VB : *quelles sont les dossiers sur lesquels travaille le comité du GPA ?*

AS : citons le soutien en matière de formation et d'information à apporter aux administrateurs non professionnels⁵, une clarification des rôles respectifs des administrateurs et des régies en PPE et la possibilité d'assouplir l'exigence actuelle d'unanimité absolue pour certains gros travaux, qui s'avère pénalisante car elle empêche des rénovations unanimement souhaitées par

les copropriétaires présents et représentés, mais rendues impossibles par les quelques-uns qui ne viennent jamais aux assemblées et qui ne remettent jamais de procuration⁶.

VB : *quels sont les avantages d'être membre du GPA ?*

AS : les membres bénéficient de conseils juridiques gratuits pour des questions simples, en appelant une « hotline », ainsi que de conseils juridiques et d'avis de droit pour des questions plus complexes à des tarifs préférentiels. Les membres peuvent également bénéficier de conseils fiscaux et assister gratuitement deux fois par année⁷ à des exposés sur des thèmes intéressant directement la PPE. Enfin la CGI et le GPA proposent à leurs membres⁸ de nombreuses formations et publications gratuites ou à des conditions avantageuses.

VB : *Monsieur Singh, un mot de conclusion ?*

AS : la CGI est parfois dépeinte par ses détracteurs comme étant une association de riches propriétaires. Or plus de 90% de ses membres sont des propriétaires de villa ou d'appartement et font donc partie de la classe moyenne. Etre copropriétaire en PPE n'est pas l'apanage des riches. En PPE - et les habitants d'Apollo en sont bien conscients - la mixité sociale et intergénérationnelle est bien présente, assurée par les différences de taille des appartements allant chez nous du studio au six pièces, de même que par le biais des nombreuses locations, sous-locations et colocations. Espérons que ces réalités seront enfin comprises par la presse et par la classe politique. Et bien sûr adhérez à la CGI et au GPA !

VB : *Merci, Monsieur Singh, pour ces explications.*



Il y a environ 75'000 propriétaires de villa ou d'appartement à Genève, appartenant à la classe moyenne.

⁶ Unanimité de tous les copropriétaires et pas seulement ceux qui sont présents et représentés.

⁷ Dont une fois lors de l'assemblée générale.

⁸ <http://wp.cgionline.ch/formulaire-dadhesion/>

⁴ Praille-Acacias-Vernets.

⁵ Autres que les régies.



t. 022 703 40 90
f. 022 703 40 98
Avenue de Thônex 107
1226 Thônex
duret.sa@duret.ch
www.duret.ch

Duret sa
C H A R P E N T E
M E N U I S E R I E

fondée en 1871

A propos de l'ARA

L'Association Résidence Apollo (ARA) est une association à but non lucratif au sens des articles 60 ss du Code civil. L'ARA est reconnue en tant qu'association de quartier par la mairie de Thônex. Les statuts, le procès-verbal de la dernière assemblée générale, les comptes et le budget peuvent être consultés sur le site Internet www.apexserv.com/ARA.

Tout copropriétaire ou habitant de la Résidence Apollo peut être membre : il suffit de remplir le formulaire d'adhésion en ligne ou de contacter un membre du comité.

Tous, membres et non membres, sont les bienvenus à nos manifestations !

Agenda

mardi 27 novembre 2018

18h00, restaurant scolaire de l'Ecole Jeandin : rencontre avec le Commandant de la compagnie des sapeurs-pompiers de Thônex, le Capitaine Raphaël Wittwer (v. page 2) ; il nous présentera la compagnie, nous expliquera les particularités de la Résidence Apollo avec ses 17 étages et répondra à nos questions ; la rencontre se clôturera, comme de coutume, avec un apéritif « grignotatoire » convivial.

Samedi 15 décembre 2018

Dès 10h00, Thônœl sur la place de Graveson : marché de Noël de la commune où, comme de coutume, le stand de l'ARA proposera du vin chaud et des pâtisseries.

Quelques bénévoles pour aider à servir et travailler aux côtés des membres du comité sont toujours les bienvenus.

Ci-contre : le Père Noël sur le stand ARA, Thônœl 2017



Un grand merci à nos donateurs, sponsors et annonceurs grâce au soutien desquels l'ARA ne demande pas de cotisation à ses membres. Les personnes qui trouvent notre activité utile et souhaitent nous aider à couvrir nos modestes frais peuvent faire un don à :

Association Résidence Apollo
p.a. M. Ashwani Singh
16 av. Adrien-Jeandin, 1226 Thônex
CP 14-475740-2.

